REPUBLIQUE FRANÇAISE

CS-2017-

DEPARTEMENT
DE HAUTE-SAÔNE

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU 31 MAI 2017

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 23 mai 2017, s'est réuni dans la salle du Conseil de la communauté de communes des 4 Rivières, à Dampierre-sur-Salon, le 31 mai à 18h30, sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

Etaient présents : ABBEY Serge, ALBIN Michel, BAUGEY Joel (remplace PATE Pierre) CLEMENT Christelle, GAUTHIER Claudie, GRANTE Dominique, HENNING Frederick, LAVOYE Patrice, LOUVOT Jean-Pierre, MAUCLAIR Michel, MAUNY Jean-Paul, MAUPIN Jean-Pierre, MILESI Nicole, NEY Emile, PAILLARD Claude, RENEVIER Michel, SAVIN Thierry, TEUSCHER Gilles, TODESCHINI Agnès.

Etaient porteurs d'un pouvoir : Frederick HENNING pour CHAVECA Joseph, LAVOYE Patrice pour BLINETTE Alain, SAVIN Thierry pour ALLIOT Michel.

Etaient absents : ALLIOT Michel (pouvoir donné), BLINETTE Alain (pouvoir donné), BRETON Marie, CHAUSSE Jean-Pierre, CHAVECA Joseph (pouvoir donné), FLETY Anne-Laure, PATE Pierre (remplacé).

Secrétaire de séance : MAUCLAIR Michel.

❖❖❖❖❖

CS/31-05-2017/N°4

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ACTES RELATIFS AU PROJET DE TERRITOIRE

PARTENARIAT AVEC « IN SUN WE TRUST® » POUR LA MISE EN PLACE D'UN CADASTRE SOLAIRE A L'ECHELLE DU PAYS GRAYLOIS

L'entreprise « In Sun We Trust (ISWT 2.0) » est une startup qui s'est donnée pour mission d'accélérer la transition énergétique et le déploiement de l'énergie solaire, en accompagnant les porteurs de projets et les collectivités.

Pour cela, elle propose aux collectivités la mise en place d'un cadastre solaire à l'échelle de leur territoire. Cette plateforme Internet permet d'estimer facilement le potentiel d'un projet solaire photovoltaïque sur toiture et de mettre en relation les porteurs de projet avec les installateurs de confiance près de chez eux. L'entreprise suit également les chantiers jusqu'à leur réalisation.

Dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial, le PETR propose de solliciter ISWT 2.0 pour mettre en place gratuitement un cadastre solaire à l'échelle des 115 communes du Pays Graylois. La plateforme doit permettre aux habitants et aux élus de visualiser le potentiel photovoltaïque de leurs habitations ou de leurs bâtiments communaux

correspondant aux parcelles sélectionnées, via une simple saisie de leurs adresses postales.

En contrepartie, le Pays Graylois s'engage à communiquer sur l'opération via :

- des articles dans la presse locale,
- un mail d'information à l'ensemble des intercommunalités membres, ainsi qu'à leurs communes,
- l'impression d'un guide d'utilisation de l'outil pour les collectivités,
- la parution d'un article dans les bulletins communaux et intercommunaux,
- un lien sur le site du Pays Graylois et sur ceux de ses EPCI membres,
- la distribution de flyers lors de ses événements « grand public ».

Le partenariat sera signé pour une durée d'un an, à compter de la signature de la convention et sera reconductible.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- valide la mise en œuvre d'un cadastre solaire à l'échelle du PETR,
- s'engage à mener les actions de communication citées précédemment,
- autorise le président (ou son représentant) à signer la convention de partenariat avec l'entreprise « In Sun We Trust » et tout document nécessaire à l'engagement de l'opération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Frederick HENNING
Président

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS GRAYLOIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20170531-CS-31052017-N04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2017
Publication : 09/06/2017